COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 11 septembre 2024

Présents: **Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre**
MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Section E de Scheidel-Kehmen

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles 125 et 126/818, lieu-dit « Auf dem Ewent », d'une surface de 42 ares et 55 ares 20 centiares, inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section E de Scheidel-Kehmen.